



Services de l'approvisionnement et des contrats  
30, rue Victoria  
Gatineau (Québec) K1A 0M6

## MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la Demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande de proposition restent les mêmes.

<b>N° de la modification :</b>  2	<b>Date de la modification :</b>  Le 14 décembre 2016
<b>Bureau du directeur général des élections – [N° du dossier] :</b>  ECADB-RFP-16-0309	
<b>Titre :</b>  Services d'entreposage et de distribution	
<b>Date de clôture de la demande de proposition :</b>  Le 21 décembre 2016 à 14h00 (heure de Gatineau)	
<b>DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante:</b>  <b>Bureau du directeur général des élections</b> Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6  proposition-proposal@elections.ca	
<b>À l'attention de</b>  Annie de Bellefeuille	<b>N° de tél.</b>  819-939-1490

## **Partie 1. Interprétation**

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de proposition concernant le Services d'entreposage et de distribution qui porte le numéro ECADB-RFP-16-0309 datée du 6 décembre 2016 (la « DP »). La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

## **Partie 2. Questions et réponses**

Les questions suivantes ont été posées suite à la DP et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

### **2.1 Question No. 2**

Question : Par le passé, nous avons soumis tous nos renseignements organisationnels dans un document à part de la soumission de la DP. Est-ce une exigence pour la présente DP?

Réponse : Oui, l'information doit être fournie pour cette DP.

### **2.2 Question No. 3**

Question : Il semble ne pas y avoir assez de place pour répondre dans la DP. Doit-on soumettre un document distinct pour fournir nos réponses? Dans l'affirmative, dans quel dossier doit-on inclure le document distinct?

Réponse : Veuillez consulter la Partie 3 - Préparation des propositions, de la DP.

### **2.3 Question No. 4**

Question : Dans la section intitulée "statut et disponibilités des ressources", il y a deux questions sur les affaires autochtones où l'on peut cocher une de deux cases. Malheureusement, ni l'une ni l'autre des options ne s'applique à notre entreprise et il n'est pas possible de choisir « Sans objet (s.o.) ». Peut-on simplement omettre de répondre à ces questions?

Réponse : Voir la modification ci-dessous.

## **2.4 Question No. 5**

Question : Nous aimerions savoir s'il existe une liste des certificats à soumettre (p. ex. dans la DP, on indique qu'il faut un certificat du Service des incendies de la Ville d'Ottawa). D'autres certificats sont-ils nécessaires?

Réponse : Non. Tel que mentionné dans l'Énoncé des travaux, sous 6.25, et sous le critère obligatoire O7, le certificat valide doit être délivré par le service d'incendie de la ville.

## **Partie 3. Modifications**

### **3.1 Modification de la section 4 de la partie 9 - Certifications**

Suppression : Par la présente, la DP est modifiée en supprimant dans son intégralité les sous-section 4.4 à 4.10.